

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

**FONDS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE LA SOMME**

**Visas d'éliminations délivrés aux Services producteurs
d'archives publiques du département de la Somme**

(2014)

164 W

Répertoire numérique détaillé

réalisé par
Charline DESCAMPS, rédacteur territorial,

sous le contrôle scientifique de
Arnaud ESPEL, attaché de conservation du patrimoine,

et sous la direction de
Élise BOURGEOIS, Conservateur en chef du patrimoine, directrice adjointe

Amiens, 2017

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>3</u>
<u>SOURCES COMPLÉMENTAIRES.....</u>	<u>5</u>
<u>Services du Conseil départemental de la Somme et établissements publics départementaux</u>	<u>6</u>
<u>Conseil départemental de la Somme.....</u>	<u>6</u>
<u>Établissement publics départementaux.....</u>	<u>10</u>
<u>Services déconcentrés et établissements publics de l'État à compétence régionale</u>	<u>10</u>
<u>Directions régionales.....</u>	<u>11</u>
<u>Services judiciaires.....</u>	<u>12</u>
<u>Services déconcentrés et établissements publics de l'État à compétence départementale</u>	<u>12</u>
<u>Préfecture de la Somme.....</u>	<u>12</u>
<u>Sous-préfectures de la Somme.....</u>	<u>14</u>
<u>Services départementaux déconcentrés de l'État.....</u>	<u>14</u>
<u>Finances publiques.....</u>	<u>15</u>
<u>Services judiciaires.....</u>	<u>15</u>
<u>Établissements publics de santé</u>	<u>16</u>
<u>Organismes de droit privé chargés de mission de service public</u>	<u>16</u>
<u>Services du Conseil régional et établissements publics régionaux</u>	<u>18</u>
<u>Conseil régional de Picardie.....</u>	<u>18</u>
<u>Établissement publics communaux</u>	<u>18</u>

INTRODUCTION

Présentation du fonds

Le versement 164 W provient du service Aide aux administrations des Archives départementales de la Somme. Il concerne les visas d'éliminations autorisés par le Directeur des Archives départementales de la Somme pour l'année 2014.

Il a été décidé en 2016, d'effectuer des versement réguliers afin de ne pas surcharger les dossiers des services. C'est ainsi que les années 1971 à 2013 ont été archivées¹ en 2016 et les années 2014, 2015 et 2016 en 2017. Les suivantes sont classées au fur et à mesure afin de constituer chaque année un nouveau versement.

D'une importance matérielle de 3 articles, ce versement représente 0,35 mètres linéaires.

L'intérêt historique de ce versement réside dans le suivi régulier des services du département qui assurent une gestion raisonnée de leur archivage en procédant régulièrement à des opérations d'élimination.

Les éliminations d'archives publiques

L'élimination d'archives publiques est une procédure réglementaire qui repose sur une sélection précise des documents à éliminer et sur l'autorisation de destruction accordée par le Directeur des Archives départementales (code du Patrimoine article R 212-14). Ce visa constitue une décharge juridique pour le responsable du service qui a effectué les éliminations.

Des instructions de tri et de conservation, ou circulaires, sont établis à l'échelon national². Lorsque ces circulaires nécessitent des adaptations à la réalité de la gestion des archives des services producteurs, ceux-ci peuvent réaliser leur propre tableau de tri, comme cela est prévu par le code du Patrimoine. Ces tableaux, communément appelés «tableaux de gestion» renseignent pour chaque typologie de documents, la durée d'utilité administrative et le sort final : conservation définitive ou destruction. En ce qui concerne la sélection, la pratique évolue constamment³.

1 Versement 120 W.

2 On peut les trouver sur le site du service interministériel des Archives de France : www.archivesdefrance.culture.gouv.fr

3 Les règles de gestion et de sélection des archives sont explicitées sur le site du service interministériel des Archives de France : www.archivesdefrance.culture.gouv.fr

Après autorisation par le directeur des Archives départementales, il faut procéder à l'élimination physique des documents. Elle consiste en une dénaturation et peut s'opérer par déchiquetage, broyage et/ou recyclage ou par la suppression des fichiers dans le cas d'archives électroniques. Lors de cette opération, toutes les garanties de confidentialité des informations doivent impérativement être réunies.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'aux termes du Code du Patrimoine, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux.

La communicabilité des liasses de ce versement est immédiate.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Archives départementales de la Somme

- Sous série 3 T :
 - Fonds de la Direction des Archives départementales de la Somme, jusqu'en 1950⁴.

- Série W :
 - 100 W, fonds de la Direction des Archives départementales de la Somme, service Aide aux administrations, ensemble de dossiers constitué après la fermeture ou la réorganisation de plusieurs services de l'État, notamment lors de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).
 - 101 W, fonds Joseph Estienne (ancien directeur des Archives de la Somme) fonds non classé.
 - 1500 W, archives de la Direction, depuis 1950, classement en cours.
 - 120 W, fonds de la Direction des Archives départementales de la Somme, service Aide aux administrations, ensemble de dossiers constitué des visas d'élimination d'archives pour la période allant de 1971 à 2013.
 - 165 W, fonds de la Direction des Archives départementales de la Somme, service Aide aux administrations, ensemble de dossiers constitué des visas d'élimination d'archives pour l'année 2015.
 - 160 W, fonds de la Direction des Archives départementales de la Somme, service Aide aux administrations, ensemble de dossiers constitué des visas d'élimination d'archives pour l'année 2016.

⁴ La coupure se fait en 1950, et non en 1940 comme pour le reste des archives contemporaines. Cela correspond au changement d'archiviste départemental, Joseph Estienne, laissant la place à cette date à son fils, Jean Estienne.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

ENSEMBLE DE VISAS D'ÉLIMINATION DÉLIVRÉS AUX SERVICES PRODUCTEURS D'ARCHIVES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME

SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME⁵ ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DÉPARTEMENTAUX

164 W 1

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

PRÉSIDENTE

Direction de la Communication.

N°134 du 15 juillet 2014.

N°196 du 19 septembre 2014.

N°251 du 24 décembre 2014.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Mission audit, études et évaluations.

N° 228 du 4 novembre 2014.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INSERTION

Direction Enfance et famille.

N° 008 du 10 janvier 2014.

N° 082 du 16 avril 2014.

Direction de la Cohésion sociale et du logement.

⁵ Ex Conseil général, devenu Conseil départemental en mars 2015, en application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, et après renouvellement des assemblées.

N° 001 du 7 janvier 2014.
N° 007 du 10 janvier 2014.
N° 018 du 23 janvier 2014.
N° 031 du 5 février 2014.
N° 032 du 5 février 2014.
N° 041 du 17 février 2014.
N° 042 du 18 février 2014.
N° 051 du 25 février 2014.
N° 069 du 26 mars 2014.
N° 087 du 5 mai 2014.
N° 160 du 14 août 2014.
N° 161 du 19 août 2014.
N° 194 du 19 septembre 2014.
N° 255 du 24 décembre 2014.
N° 256 du 24 décembre 2014.
N° 257 du 24 décembre 2014.

Direction de l'Autonomie.

N° 034 du 5 février 2014.
N° 137 du 17 juillet 2014.
N° 231 du 27 novembre 2014.

Maison départementale des personnes handicapées.

N° 017 du 23 janvier 2014.
N° 063 du 14 mars 2014.

Les Territoires

Abbeville Vimeu vert.
N° 011 du 21 janvier 2014.
N° 040 du 10 février 2014.
N° 054 du 11 mars 2014.
N° 055 du 13 mars 2014.
N° 089 du 5 mai 2014.

Amiens Ouest.
N° 118 du 2 juillet 2014.

Amiens Sud.

N° 035 du 6 février 2014.

N° 252 du 24 décembre 2014.

Haute Somme.

N° 050 du 25 février 2014.

N° 227 du 19 novembre 2014.

Montdidier Santerre.

N° 088 du 5 mai 2014.

N° 156 du 8 août 2014.

N° 156 du 14 août 2014.

N° 192 du 19 septembre 2014.

N° 193 du 19 septembre 2014.

N° 200 du 30 septembre 2014.

N° 208 du 21 octobre 2014.

Les Trois Rivières.

N° 066 du 26 mars 2014.

Les Cinq Vallées.

N° 230 du 23 décembre 2014.

Littoral Baie de Somme.

N° 148_149 du 25 juillet 2014.

N° 155 du 5 août 2014.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DÉVELOPPEMENT DE LA
PERSONNE ET DES TERRITOIRES

Siège.

N° 003 du 13 janvier 2014.

N° 242 du 23 décembre 2014.

Direction des collèges et du numérique éducatif.

N° 030 du 5 février 2014.

N° 185 du 16 septembre 2014.

Direction de la Culture et des patrimoines.

N° 080 du 17 avril 2014.

N° 081 du 16 avril 2014.

Direction du Développement économique et agricole.

N° 057 du 11 mars 2014.

Direction de l'Environnement et des Énergies.

N° 006 du 10 janvier 2014.

N° 005 du 10 janvier 2014.

N° 067 du 26 mars 2014.

N° 162 du 27 août 2014.

N° 241 du 23 décembre 2014.

Archives départementales.

N° BDE_212 (service organisation et moyens)
du 21 octobre 2014.

N° BDE_232 (service numérisation, images et
sons) du 13 novembre 2014.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT

Direction de l'entretien des infrastructures.

N° 004 du 10 janvier 2014.

N° 033 du 7 février 2014.

N° 037 du 6 février 2014.

N° 064 du 11 mars 2014.

BDE_2014_191 (pré classement 1422 W).

Direction du patrimoine départemental.

N° 146 du 21 juillet 2014.

N° 195 du 19 septembre 2014.

N° 238 du 23 décembre 2014.

Direction Appui administratif et budgétaire.

N° 197 du 22 septembre 2014.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES

Direction des Ressources humaines et du dialogue social.

N° 135 du 15 juillet 2014.

N° 136 du 15 juillet 2014.

N° 180 du 16 septembre 2014.

N° 182 du 16 septembre 2014.

N° 207 du 21 octobre 2014.

N° 214 du 19 novembre 2014.

N° BDE_2014_239 (pré classement 1510 W)
du 4 novembre 2014.

Direction des Finances et de la Commande publique.

N° 012 du 23 janvier 2014.

N° 039 du 10 février 2014.

N° 104 du 2 juillet 2014.

N° 152 du 31 juillet 2014.

BDE_2014_152 (pré classement 1421 W).

N° 249 du 23 décembre 2014.

Direction de la Logistique et des systèmes d'information.

N° 250 du 24 décembre 2014.

ÉTABLISSEMENT PUBLICS DÉPARTEMENTAUX

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT EN SOMME

N° 092 du 16 mai 2014.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

N° 213 du 19 novembre 2014.

164 W 2

SERVICES DÉCONCENTRÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT À COMPÉTENCE RÉGIONALE

Secrétariat général aux affaires régionales.

BDE_2014_165 (pré classement 1105 W).

BDE_2014_170 (pré classement 1177 W).

BDE_2014_171 (pré classement 1254 W).

Centre national de la Fonction publique territoriale.

N° 085 du 29 avril 2014.

N°153-154 du 1^{er} août 2014.

Chambre régionale des Comptes.

BDE_2014_070 (classement 1427 W).

Pôle emploi.

N° 187 du 16 septembre 2014.

Université de Picardie Jules Verne.

N° 068 du 19 mars 2014.

N° 203 du 9 octobre 2014.

DIRECTIONS RÉGIONALES

Direction régionale des Affaires culturelles.

N° 013-015 du 21 janvier 2014.

N° 060 du 13 mars 2014.

N° 145 du 18 juillet 2014.

N° 204-205 du 9 octobre 2014.

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt.

N° 102 du 6 juin 2014.

Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la
Consommation, du Travail et de l'Emploi.

N° 091 du 16 mai 2014.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement.

N° 181 du 4 septembre 2014.

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la
Cohésion sociale.

N° 048 du 25 février 2014.

Direction régionale des Finances publiques.

BDE_2014_217 (pré classement 1454 W).

BDE_2014_218 (pré classement 1361 W).

BDE_2014_219 (pré classement 1464 W).

BDE_2014_221 (pré classement 1451 W).

SERVICES JUDICIAIRES

Cour d'appel d'Amiens.

N° 086 du 29 avril 2014.

N° 236 du 3 décembre 2014.

N° 246 du 23 décembre 2014.

Tribunal administratif d'Amiens.

N° 201 du 30 septembre 2014.

SERVICES DÉCONCENTRÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ÉTAT À COMPÉTENCE DÉPARTEMENTALE

PRÉFECTURE DE LA SOMME

BUREAU DU CABINET

BDE_2014_163 (pré classement 1107 W).
BDE_2014_164 (pré classement 1067 W).
BDE_2014_166 (pré classement 1012 W).
BDE_2014_167 (pré classement 991 W).
BDE_2014_168 (pré classement 1214 W).
BDE_2014_169 (pré classement 1181 W).
BDE_2014_172 (pré classement 1155 W).
BDE_2014_173 (pré classement 1121 W).
BDE_2014_198 (pré classement 1031 W).
BDE_2014_199 (pré classement 1068 W).
BDE_2014_206 (pré classement 1110 W).
BDE_2014_226 (pré classement 1227 W).

DIRECTION DES MOYENS DE L'ÉTAT

Bureau des Moyens financiers de l'État.

N° 138 du 18 juillet 2014.

N° 179 du 27 août 2014.

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION
LOCALE

Bureau des Élections et du Conseil aux Collectivités locales.

N° 016 du 21 janvier 2014.

N° 029 du 6 février 2014.

N° 061 du 13 mars 2014.

N° 147 du 22 juillet 2014.

N° 061 du 13 mars 2014.

BDE_178_2014 (pré classement 1316 W).

BDE_223_2014 (pré classement 1436 W).

Bureau des Finances locales.

BDE_174_2014 (pré classement 1221 W).

DIRECTION DES TITRES ET DE LA CITOYENNETÉ

Bureau de l'Immigration, de l'Intégration et de la Nationalité.

N° 002 du 7 janvier 2014.

N° 059 du 11 mars 2014.

N° 098 du 23 mai 2014.

N° 100 du 5 juin 2014.

N° 151 du 28 juillet 2014.

N° 209 du 21 octobre 2014.

Bureau de l'Accueil du Public et de la Circulation.

N° 072 du 28 mars 2014.

N° 133 du 18 juillet 2014.

SOUS-PRÉFECTURES DE LA SOMME

SOUS-PRÉFECTURE D'ABBEVILLE

BDE_2014_105 (pré classement 103 W).

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTDIDIER

N° 229 du 19 novembre 2014.

N° 235 du 3 décembre 2014.

SOUS-PRÉFECTURE DE PÉRONNE

N° 237 du 10 décembre 2014.

N° 254 du 24 décembre 2014

SERVICES DÉPARTEMENTAUX DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE ET DE LA JEUNESSE

N° 058 du 11 mars 2014.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

N° 065 du 18 mars 2014.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA
MER

N° 065 du 7 avril 2014.

N° 119-121 du 2 juillet 2014.

N° 245 du 23 décembre 2014.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation.

N° 211 du 24 octobre 2014.

FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Centre des Finances publiques de Doullens.

N° 020 du 28 janvier 2014.

Centre des Finances publiques de Montdidier.

N° 053 du 27 février 2014.

Centre des Finances publiques de Picquigny.

BDE_2014_113 (pré classement des archives
de l'ancienne perception).

SERVICES JUDICIAIRES

Conseil de Prud'hommes d'Amiens.

N° 131 du 4 juillet 2014.

Tribunal de Commerce d'Amiens

N° 078 du 17 avril 2014.

Tribunal de grande Instance d'Amiens.

N° 079 du 22 avril 2014.

N° 130 du 4 juillet 2014.

164 W 3

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE AMIENS PICARDIE

N° 036 du 5 février 2014.

N° 052 du 25 février 2014.

N° 068 du 26 mars 2014.

N° 094 du 16 mai 2014.

N° 099 du 27 mai 2014.

N° 114 du 2 juillet 2014.

N° 132 du 4 juillet 2014.

N° 157 du 8 août 2014.

N° 208 du 17 octobre 2014.

CENTRE HOSPITALIER PHILIPPE PINEL

N° 031 du 13 juin 2014.

N° 144 du 18 juillet 2014.

N° 209 du 17 octobre 2014.

CENTRE HOSPITALIER MONTDIDIER - ROYE

N° 097 du 22 mai 2014.

N° 115 du 2 juillet 2014.

N° 210 du 23 octobre 2014.

N° 225 du 19 novembre 2014.

N° 243 du 23 décembre 2014.

N° 253 du 24 décembre 2014.

ÉCOLE DE SAGES - FEMMES

N° 248 du 23 décembre 2014.

ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ CHARGÉS DE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Association Yves Le Febvre.

N° 240 du 23 décembre 2014.

Banque de France Eurosysteme.

N° 215 du 19 novembre 2014.

Caisse d'allocations familiales de la Somme.

N° 101 du 5 juin 2014.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

BDE_2014_216 (pré classement 1460 W).

Caisse primaire d'Assurance maladie.

N° 047 du 25 février 2014.

N° 090 du 16 mai 2014.

N° 158 du 8 août 2014.

N° 234 du 3 décembre 2014.

Mutualité sociale agricole de Picardie.

N° 010 du 13 janvier 2014.

N° 077 du 10 avril 2014.

N° 226 du 19 novembre 2014.

Régime social des Indépendants de Picardie.

N° 038 du 7 février 2014.

N° 093 du 16 mai 2014.

N° 189 du 16 septembre 2014.

N° 244 du 23 décembre 2014.

Société d'Économie mixte de Transport d'Amiens.

N° 175 du 27 août 2014.

Syndicat mixte Somme numérique.

N° 056 du 11 mars 2014.

Syndicat mixte des Vals d'Authie, Nièvre et Somme.

BDE_2014_220 (pré classement 1453 W).

Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité sociale
et d'Allocations familiales.

N° 069 du 19 mars 2014.

N° 076 du 8 avril 2014.

N° 083 du 22 avril 2014.

N° 095 du 20 mai 2014.

N° 096 du 20 mai 2014.

N° 233 du 27 novembre 2014.

N° 247 du 23 décembre 2014.

SERVICES DU CONSEIL RÉGIONAL ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

N° 071 du 28 mars 2014.

ÉTABLISSEMENT PUBLICS COMMUNAUX

Office public de l'Habitat d'Amiens.

N° 021 du 5 février 2014.

N° 062 du 13 mars 2014.